



Le Comité Directeur vous souhaite une magnifique année 2009 avec de belles plongées au sein de vos clubs.

Venez nous rencontrer les 2° jeudis de chaque mois au Codep (20-22h).

Retrouvez les infos sur notre site <http://www.ffessm-cd75.org>

La prochaine assemblée générale du Comité Ile de France/Picardie aura lieu le samedi 7 février 2009 à Puteaux. Cette assemblée générale étant électorale, pensez à vous faire représenter en cas d'absence. Vous pouvez pour cela nous envoyer votre pouvoir rempli. Les membres du bureau présents à cette manifestation seront Yann Marchand, Eric Cancalon et Jean-Marie Hautin. Attention, le nombre de pouvoirs par personne est limité.



En bref...

Inscriptions trimix normoxique avant le 1° février :

[cliquez ici](#)



Inscriptions TIV session des 4 & 5 avril : [cliquez ici](#)

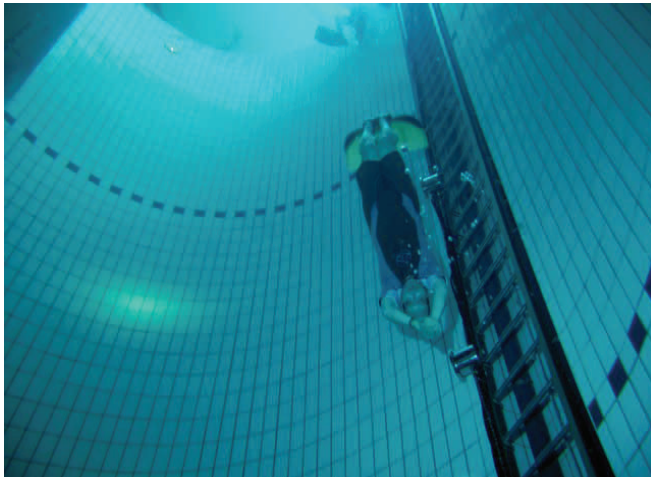
Inscriptions stages finaux et examens MF1 2009 sur le site de la CTR : [cliquez ici](#)

AGO de la commission apnée IdF/Picardie le samedi 17 janvier à Puteaux, piscine Marius Jacotot



Le calendrier général du Codep est en ligne : [cliquez ici](#)

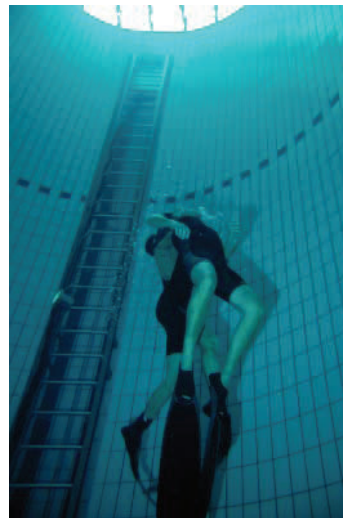
Focus sur les formations apnée



Cette saison, la commission apnée organise deux formations :

Formation Initiateurs C1-C2 : les formations Initiateurs C1-C2 ont débuté le 8 novembre 2008 et se poursuivent sur tout le 1° semestre 2009 (voir dates sur le site du Codep 75). Les inscriptions sont désormais closes : nous comptons 35 candidats en cours de formation.
Formation Optionnelle Apnée : cette formation s'adresse aux encadrants techniques qui dési-

rent avoir un premier contenu afin de pouvoir mettre en pratique leur prérogative C1. Elle se compose de 2h de théorie + 2h de pratique et a lieu le dimanche de 13h à 17h en piscine. Choisissez parmi les 4 dates possibles : 1° février, 15 mars, 29 mars ou 5 avril 2009. [Inscriptions sur le site du Codep 75.](#)



Recommandations CTN pour ateliers verticaux

Lors de la réunion du 20 septembre 2008, la CTN a validé une partie du projet « ateliers verticaux », à savoir le nombre maximum de cycles de remontée effectués par les stagiaires ou les encadrants au cours d'une séance, hors procédure de sécurité ([voir le document sur le site de la CTN](#))

- ✓ 4 cycles maximum dans la zone des 20 mètres
- ✓ 3 cycles maximum dans la zone des 20 à 30 mètres
- ✓ 2 cycles maximum au-delà de 30 mètres
- ✓ dans le cas particulier de plongées au nitrox (interdit pour les stagiaires dans le cadre de l'examen), les encadrants peuvent effectuer 3 cycles maximum entre 30 et 40 mètres

Le groupe de travail continue sur le même sujet et des propositions complémentaires devraient être faites prochainement.